

Lacourt-Saint-Pierre, le 12 mai 2026

AVIS CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT FONCIER
LIÉ À LA LGV BORDEAUX – TOULOUSE

L'élection des propriétaires fonciers non-bâti siégeant en **commission intercommunale d'aménagement foncier** pour les opérations d'aménagement foncier liés à la LGV Bordeaux – Toulouse, avec les communes de Lacourt-Saint-Pierre, Montbeton, Bressols, Montech et Montauban (CIAF n°6), **doit être renouvelée** suite aux élections municipales en application de l'article L.121-6 du Code rural et de la pêche maritime.

Cette commission comprendra *deux propriétaires de biens fonciers non bâtis, et un suppléant*, élus par le Conseil Municipal.

L'élection aura lieu **le vendredi 5 juin** et les candidatures pourront être reçues **à la mairie jusqu'à cette date, midi**.

Le Maire,
Antoinette BALOCCO

